

QUELQUES PLANTES NOUVELLES
POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

par B.-M. DESCOINGS *.

Some new plants for the département of Ardèche

Résumé. — Un inventaire de la flore vasculaire du Département de l'Ardèche a été publié en 1982 par N. DENELLE. Depuis, neuf espèces non encore signalées dans la région ont été répertoriées, dont deux rares et endémiques méditerranéennes, deux rares et protégées, deux méridionales, deux étrangères envahissantes et une subalpine.

Abstract. — In the year 1982, N. DENELLE published a check list of the vascular flora of the département of Ardèche (France). Since this date, nine species unknown in the region have been found : two endemic mediterranean species, two protected species, two meridional species, two extra european species, and one subalpine species.

Depuis plusieurs années, la Société Botanique de l'Ardèche poursuit un travail régulier de prospection et d'inventaire de la flore du département de l'Ardèche et des régions limitrophes.

Une première mise au point de cet inventaire a vu le jour récemment avec la thèse de N. DENELLE intitulée « Une analyse de la flore vasculaire du Vivarais et du Velay oriental » (1982). Cette très complète étude fournit, entre autres, une liste exhaustive des taxons reconnus, selon la nomenclature de la « Flora europaea », pour l'ensemble de la région et dans chacun des secteurs écologiques qui y sont distingués.

Ce remarquable ouvrage, aboutissement d'un considérable travail de compilation de toutes les données disponibles (littérature, herbiers, relevés phyto-écologiques), représente pour le Vivarais et le département de l'Ardèche une base de référence solide et moderne dans toutes les recherches floristiques.

La présente note a pour objet de signaler neuf plantes non encore connues dans le département de l'Ardèche et qu'il y a lieu par conséquent d'ajouter au catalogue de N. DENELLE.

Parmi ces espèces on compte :

- deux espèces rares et endémiques du Midi de la France (*Viola jordanii*, *Minuartia laricifolia* subsp. *laricifolia*),
- deux espèces protégées et peu communes (*Gagea lutea*, *Gagea foliosa*),
- deux espèces méditerranéennes remontant vers le nord (*Ranunculus ophioglossifolius*, *Veronica cymbalaria*),
- deux espèces étrangères envahissantes qui ont gagné récemment le département (*Panicum capillare*, *Reynoutria japonica*),
- et enfin, une espèce subalpine (*Alchemilla monticola*).

**

Viola jordanii Henry (Violacées).

Cette très belle espèce de violette a été découverte en fleurs le 21 mars 1985 par un membre de la Société Linnéenne de Lyon, lors d'une sortie commune avec la Société Botanique de l'Ardèche.

* Société Botanique de l'Ardèche — Lycée Agricole Olivier de Serres, B.P. 150, 07205 Aubenas Cedex.

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 24724 ex 1

Cote : B

Date : 880328

98 M

La station se situe dans le secteur écologique du Bas-Vivarais, sur la commune de Banne, dans une garrigue à boisement lâche de chênes pubescents. Elle comprend de très nombreuses touffes permettant de constater que la plante est bien installée et tend peut-être même à se développer.

Cette découverte a déjà été mentionnée dans le numéro 10 de décembre 1985, du Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon (p. 246, compte rendu des sorties par A. GRIOT).

Plus récemment, en mai 1986, la Société Botanique de l'Ardèche a pu constater une autre vaste station de cette espèce sur la commune de Lablachère, en Bas-Vivarais, dans une pelouse boisée de chênes pubescents, c'est-à-dire dans des conditions écologiques similaires à celles de la première localisation. Le 19 mai de cette année, la plante était en pleine floraison. Elle paraît là aussi bien installée et en expansion.

Viola jordanii est indiquée par la Flora europaea dans le Sud-Est de la France. FOURNIER la donne RR dans le Var, les Alpes-Maritimes et les Basses-Alpes. ROUY la signale dans les mêmes trois départements. LENOBLE (1937) ne la signale pas dans la Drôme.

Notons enfin que la découverte de cette espèce dans le département du Vaucluse est également fort récente puisque datant seulement de 1983, d'après GIRERD (1985).

La détermination de la plante récoltée à Banne et à Lablachère ne fait aucun doute. Elle a été contrôlée aussi bien à la Société Botanique de l'Ardèche, sur un échantillon de l'herbier L. GIROU provenant de Draguignan (1910), qu'à la Société Linnéenne de Lyon, d'après un échantillon vu par ROUY.

Ces deux nouvelles stations étendent l'aire de l'espèce à l'ouest du Rhône et non loin de la limite nord de la région méditerranéenne française. Sa présence en Ardèche pourrait être relativement récente. En effet, le secteur où elle se trouve a été très sérieusement prospecté par BREISTROFFER et par d'autres botanistes. Son arrivée en Bas-Vivarais pourrait avoir pour origine une zoochorie interne ou externe par des moutons transhumants.

Minuartia laricifolia (L.) Schinz & Tell subsp. *laricifolia* (Caryophyllacées).

Cette espèce est notée RR dans FOURNIER qui précise d'ailleurs « endémique » dans les Pyrénées-Orientales et les Cévennes pour la sous-espèce *diomedis* (Br.-Bl.) Mattf.

COSTE la donne des pelouses et rocailles des hautes montagnes granitiques, dans les Alpes, les Pyrénées et les Cévennes du Gard.

La Flora europaea inclut la sous-espèce *diomedis* dans la sous-espèce *laricifolia*. Par contre, la Flore de France (GUINOCHET et VILMORIN, 1973) et le premier supplément de la Flore de COSTE (1972) maintiennent les deux sous-espèces distinctes en se basant sur la répartition géographique et le type de pilosité des pédicelles et des sépales.

Les plantes observées par J.-P. MANDIN, en Ardèche, sont localisées sur un pointement de micaschistes à 1 120 m d'altitude, en exposition nord-est sur la commune de Valgorge. Cette situation correspond dans notre dition à la limite orientale du secteur écologique du Plateau.

La découverte de cette belle et rare espèce en Ardèche est intéressante à plus d'un titre. En premier lieu parce qu'elle ajoute une station nouvelle

aux localités gardoises très peu nombreuses (quatre selon J.-J. CORRE). Ensuite, parce que cette endémique pyrénéenne et cévenole voit ainsi les limites de son aire fortement élargies vers le nord. On peut aussi espérer que des prospections ultérieures permettront de trouver d'autres stations dans notre département, peut-être intermédiaires avec celles de l'Aigoual.

Enfin, les caractéristiques écologiques de cette espèce sont confirmées, puisqu'en Ardèche la localité indiquée, bien qu'à seulement 1 120 m (1 160 à 1 500 m dans le Gard), se situe bien à l'étage du Hêtre, sur des rocaillies siliceuses faisant face au vent du nord, la célèbre « burle », dans des conditions avoisinant celles de l'étage subalpin du proche massif du Mézenc. En effet, il ne faut pas oublier les étonnants contrastes bioclimatiques de ces Cévennes vivaraises où les facteurs altitude, exposition, protection du vent, revêtent une importance considérable.

D'un point de vue systématique, comme nous pensons indispensable de s'en tenir strictement à la nomenclature de Flora europaea, nous avons rangé notre plante dans la sous-espèce *laricifolia*. Il n'en reste pas moins très utile, dans un cadre régional, ou pour des formes micro-endémiques comme celle-ci, de souligner les variantes observées.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que l'on a de bonnes chances de se trouver en face d'écotypes en situation d'isolement génétique et peut-être sur la voie d'un processus de différenciation spécifique.

C'est pourquoi, il convient de préciser que les individus observés sont à rapporter à la sous-espèce *diomedis* (Br.-Bl.) Mattf. au sens de FOURNIER, VILMORIN et GUINOCHET. Toutefois, si la pilosité des pédicelles et des sépales est abondante et régulière, elle ne comporte qu'un pourcentage faible de poils glanduleux. Aussi sera-t-il très intéressant de rechercher d'éventuelles stations voisines de celle de Valgorge et de comparer, par ailleurs, nos plantes à celles du Gard, de la même sous-espèce, et à celles des Alpes, rattachées à la sous-espèce *laricifolia* au sens de VILMORIN et GUINOCHET.

Gagea lutea (L.) Ker.-Gowler (Liliacées).

Jusqu'en 1982, trois espèces seulement de *Gagea* étaient connues en Ardèche (*G. arvensis*, *G. pratensis*, *G. saxatilis*). R. BLACHE, dans sa « Flore de l'Ardèche » (1984), cite une quatrième espèce : *Gagea lutea*.

La même année 1984, au cours de prospections à la recherche des espèces vernales rares (*Scilla*, *Viola*, *Pulsatilla*, *Gagea*), nous avons eu la bonne fortune de découvrir deux stations de cette *Gagea*.

La première station se situe dans le secteur écologique du Coiron, sur la commune d'Alissas. Elle ne comprend qu'une faible population de *Gagea* perdue au milieu d'une vaste station de *Scilla bifolia*, à la limite d'un pré de fauche. Il s'agit, en conséquence, d'une installation fragile et exposée qu'il conviendra de suivre de près. Notre observation de la plante fleurie date du 10 avril 1984.

La seconde station, particulièrement difficile à repérer, se trouve sur le massif du Mézenc, commune de Borée, dans une zone humide, et là aussi en compagnie de *Scilla bifolia* à laquelle s'adjoignait *Corydalis solida*. Nous n'avons pu observer que trois pieds de *Gagea* en tout début de floraison (5 mai 1984), mais il est tout à fait possible que la station soit plus riche. A part les conditions contraignantes du milieu, cette petite population paraît être à l'abri.

La station connue de Blache est également sur le plateau ardéchois, sur la commune de Mars, en limite de la Haute-Loire où elle était déjà signalée par ROUY (1910).

Notons enfin que CHASSAGNE (1956) ne la cite pas pour la Haute-Loire.

Gagea foliosa (J. & C. Presl) Schultes & Schultes fil. (Liliacées).

En 1984, R. BLACHE, l'auteur de la « Flore de l'Ardèche », nous avait indiqué sur la commune de Grospièrres, en Bas-Vivarais, une station de *Gagea arvensis*.

Après contrôle, il s'est avéré qu'il s'agissait en fait de *Gagea foliosa*, inconnue jusqu'ici en Ardèche.

Cette espèce est donnée dans le sud de la France par la Flora europaea. Dans FOURNIER, elle est signalée comme RRR dans l'Hérault, les Bouches-du-Rhône et le Var. ROUY ne l'indiquait que dans l'Hérault.

Pour la Provence, le genre *Gagea* a fait récemment l'objet d'une étude intéressante de GIRERD (1984). On peut y noter que *G. foliosa* a été découverte récemment en Vaucluse. De sorte que, comme dans le cas de *Viola jordanii*, la station ardéchoise actuellement la plus septentrionale, se trouve relayée par une station vauclusienne, par rapport à l'aire très méridionale connue jusqu'ici.

A Grospièrres, *G. foliosa* occupe une très vaste station, de plus d'un hectare, dans une pelouse à Brachypode rameux et à Thym, faiblement boisée de chênes blancs. La plante y paraît solidement implantée avec des centaines de pieds. Aucune menace apparente ne semble devoir compromettre son avenir. Au moment de nos passages (31 mars 1984 et 5 avril 1986), les plantes étaient en pleine floraison.

Ranunculus ophioglossifolius Villars (Renonculacées).

Cette espèce méditerranéenne, présente dans le département voisin du Gard, n'avait pas encore été signalée en Ardèche. Nous l'avons récoltée pour la première fois, en fleurs, le 13 mai 1984, lors d'une sortie de la Société Botanique de l'Ardèche, sur la commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières, dans une zone humide qu'elle avait colonisée.

Ranunculus ophioglossifolius s'ajoute ainsi aux 24 autres espèces de *Ranunculus* connues dans le département. Il est possible qu'elle soit d'introduction récente, en provenance du Gard voisin et par un mouvement d'extension de son aire vers le nord qu'elle manifesterait ainsi en commun avec quelques autres plantes. L'évolution de son statut biogéographique est à suivre, d'autant qu'il s'agit d'une annuelle liée à un milieu bien particulier.

Veronica cymbalaria Bodard (Scrophulariacées).

Il s'agit encore d'une espèce méditerranéenne, donnée par FOURNIER comme commune en « Médit. 2 », c'est-à-dire que son aire pourrait remonter dans la vallée moyenne du Rhône.

Actuellement, elle ne semble pas être connue dans la Drôme. Elle n'est pas citée par LENOBLE (1937) et nous ne l'avons pas repérée dans la littérature lorsque nous avons réalisé l'inventaire des espèces rares de la Drôme en 1984. GIRERD (1978) pense qu'elle n'existe pas dans la Vaucluse. Elle est citée par POUZOLZ (1857) dans le Gard, mais n'y est pas considérée comme rare (CORRE 1983).

En Ardèche, *Veronica cymbalaria* a été trouvée le 27 mai 1985, dans les gorges de l'Ardèche, sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc, dans un biotope particulièrement protégé et chaud. Seuls un petit nombre de pieds se trouvaient sur la station qu'il conviendra en conséquence de suivre de près.

Cette découverte a pour effet d'élargir vers le nord l'aire de cette espèce. Dans son statut actuel, à l'intérieur de notre département, elle fait figure d'espèce rare, à protéger et à suivre. En effet, le Bas-Vivarais a été très parcouru par BREISTROFFER et nous avons réalisé plusieurs campagnes de prospection dans le périmètre de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche, de 1982 à 1984, et pourtant elle n'avait pas encore été rencontrée. Il est vrai qu'elle ressemble assez à *Veronica hederifolia* L., elle, très commune.

Panicum capillare L. (Graminées).

La Flora europaea donne cette espèce comme douteuse en France, alors que nos Flores générales la signalent régulièrement comme subspontanée ou naturalisée. La Flore de France de GUINOCHE et VILMORIN, lui attribue comme répartition : le Midi, le Sud-Ouest et le Centre. La littérature concernant le département de l'Ardèche ne la mentionne pas.

Comme il s'agit d'une espèce annuelle, rudérale ou messicole, ou encore rivulaire, sa situation est par définition instable et elle demande à être suivie de près.

Repérée en août 1969, en Bas-Vivarais à Saint-Privat, elle a, depuis, été notée ou récoltée une quinzaine de fois sur différentes communes des secteurs écologiques du Bas-Vivarais (Grospierres, Lanas, Vogüe, Aubenas), et des Côtes-du-Rhône (Glun, Peyraud, Viviers). Toutes les stations reconnues se situent aux bords de cours d'eau (Rhône, Ardèche, Chassezac), sur des sables, des alluvions, des remblais, des champs, toujours dans des situations où l'eau est proche ou régulièrement fournie.

On constate ainsi, dans le département, une extension assez régulière et maintenant rapide du *Panicum capillare*. On peut supposer qu'il va poursuivre son implantation en Vivarais, dans les biotopes chauds et humides qui lui sont favorables. Sur les berges des cours d'eau, la dissémination s'effectue naturellement, mais le maintien des stations reste sous la dépendance de l'action des crues. Par contre, dans les cultures irriguées situées dans les plaines alluviales, il est vraisemblable que les techniques culturales favorise son développement.

Reynoutria japonica Houtt (Polygonacées).

Cette espèce, originaire d'Extrême-Orient, est cultivée, souvent naturalisée, et parfois envahissante. Jusqu'ici, elle n'était pas signalée en Ardèche, et BLACHE ne la cite pas dans sa « Flore de l'Ardèche » (1984).

La première récolte connue date de juin 1979 (J.-P. MANDIN), à Saint-Symphorien-sous-Chomérac, en Bas-Vivarais. Elle fut revue en 1981 dans les gorges de l'Ardèche et en 1982 à Viviers, dans le secteur écologique des Côtes-du-Rhône, toujours par J.-P. MANDIN. Depuis 1984, le nombre des stations reconnues s'accroît régulièrement et assez rapidement.

Le biotope dans lequel s'établit cette espèce paraît bien défini : dans le lit des cours d'eau, sur des alluvions récentes, fines ou grossières (sables et graviers), sur les zones inondables du lit majeur des rivières, en terrain

découvert ou en sous-bois des ripisylves. On la connaît ainsi au long de l'Ardèche, entre Aubenas et Lanas, dans les gorges de cette rivière, aux bords du Chassezac sur les communes de Les Vans et de Chambonas, sur la Payre, tout petit affluent du Rhône, sur la Cance en aval d'Annonay et aux bords du Rhône lui-même.

Un autre phénomène semble intéressant à noter, qui consiste en l'installation de ce *Reynoutria* dans un biotope totalement différent et sans relation directe avec les cours d'eau : les fossés des routes. Nous l'avons ainsi noté à Aubenas et sur la commune de Jaujac. Dans ces derniers cas la dissémination aurait pu s'effectuer avec les gravillons du revêtement des routes, issus des alluvions de l'Ardèche.

De toute manière, *Reynoutria japonica* suit une évolution assez comparable à celle du *Panicum capillare* et qu'il conviendra de surveiller.

Alchemilla monticola Opiz (Rosacées).

Avec l'éclatement des espèces, la détermination des *Alchemilla* est devenue une opération ardue. La clef complète de la Flora europaea est bien trop succincte, celle de la Flore de France de GUINOCHET et VILMORIN, incomplète, a pris une position moyenne des plus malcommodes. C'est encore la clef du second supplément de la Flore de COSTE qui semble donner les meilleurs résultats.

Sur ces bases J.-P. MANDIN rattache l'une de ses récoltes du 2 juin 1981 à l'*Alchemilla monticola* Opiz. Elle a été trouvée dans le secteur écologique des Cévennes, sur la commune d'Aizac, sur des scories basaltiques d'origine quaternaire. Il s'agit là d'un milieu très particulier, mais assez répandu dans les vallées de la partie septentrionale des Cévennes ardéchoises. Peut-être des prospections plus détaillées apporteraient-elles d'autres stations de cette plante intéressante.

BIBLIOGRAPHIE

- BLACHE R., 1984. — Flore de l'Ardèche et de ses confins avec la Haute-Loire, la Lozère et le Gard. 174 p., 14 pl. Aubenas, Ed. Candide.
- CHASSAGNE M., 1957. — Inventaire analytique de la flore d'Auvergne et des contrées limitrophes des départements voisins. Paris, Lechevalier, 2 vol., XL + 458 p., 542 p.
- CORRE J.-J., 1983. — Inventaire des espèces rares ou menacées du département du Gard (Rapport Ministère Environnement). 64 p., non publié.
- DENELLE N., 1982. — Une analyse de la flore vasculaire du Vivarais et du Velay oriental. Thèse sp. Ecologie, Univers. Sci. & Techn. Languedoc. Montpellier, 207 p., 21 fig., 4 phot. + 123 p. + 171 p.
- DESCOINGS B.-M. & MANDIN J.-P., 1984. — Inventaire des espèces rares ou menacées du département de l'Ardèche (Rapport Ministère Environnement), 10 + 52 p. 8 cart., non publié.
- FOURNIER P., 1946. — Les quatre flores de France, Corse comprise. Paris, Lechevalier, XLVIII + 1091 p., 8075 fig.
- GIRERD B., 1978. — Inventaire écologique et biogéographique de la flore du département du Vaucluse. Avignon, Soc. Et. Sc. Nat. Vaucluse. 366 p. 95 cartes.
- GIRERD B., 1985. — Recherches sur la flore de la Provence occidentale. 2^e série de plantes à ajouter à l'inventaire de la flore du Vaucluse. Soc. Bot. Vaucluse. Etude n° 6.
- GUINOCHET & VILMORIN R. DE, 1973-1984. — Flore de France. 5 vol., 1879 p., 296 pl. Paris, C.N.R.S.

- POUZOLZ P. DE, 1857. — Flore du département du Gard ou description des plantes croissant naturellement dans ce département. Nîmes, J. A. Dumas impr., 2 vol., 659 p., 342 p.
- REVOL J., 1909. — Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. Introduction par M. le Professeur FLAHAUT. *Ann. Soc. Bot. Lyon.*, 34 : 29-316.
- REVOL J., 1922. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Ann. Soc. Bot. Lyon.*, 42 : 51-103.
- REVOL J., 1924. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Ann. Soc. Bot. Lyon.*, 43 : 75.
- ROUY G. & FOUCAUD J., 1893-1913. — Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine. Asnières et Rochefort, 14 vol., 6009 p.
- TUTIN J. G. & alt., 1964-1980. — *Flora europaea*. Cambridge, University Press, 5 vol., 2399 p.